



**POSTAUX
DE PARIS**

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27 - E.mail : cgt.postaux@wanadoo.fr



INFO LUTTE

Lundi 21 septembre 2009, 50 % des guichetiers sont en grève illimitée sur l'ensemble des bureaux de Poste de l'Enseigne de la capitale pour les revendications suivantes :

- Retrait du projet de la privatisation de la Poste.
- Arrêt des réorganisations et des suppressions d'emplois.
- Retrait des projets Bienvenue à La Poste, Espace Service Client et Organisation du Temps de Travail : tous ces projets de réorganisation sont liés au processus de privatisation, condamné par toutes les organisations syndicales.
- Respect de l'accord ARTT du 17 février 1999.
- Maintien ou retour aux horaires d'ouverture au public 8 H à 19 H du lundi au vendredi et 8 H à 12 H le samedi pour l'ensemble des bureaux.
- Maintien ou rétablissement des guichets toutes opérations.
- Des créations d'emplois, le comblement systématique de chaque départ par une embauche.

Les grévistes se sont réunis sous le péristyle du Louvre largement médiatisé (Libération, Humanité, RTL, ITELE, LCI, LCP, M6, FR2, FR3, CANAL PLUS). Une audience avec le DTELP de Paris Nord a été demandée. Mr Burellier n'as pas daigné recevoir les OS, Monsieur était en réunion.

L'après-midi le personnel gréviste s'est réuni à la Bourse du Travail en AG.

La lutte continue, nous appelons à amplifier le mouvement. Demain, rendez-vous au 140 BD de Montparnasse devant la DTELP de Paris SUD à 11 h, suivie de la manifestation nationale contre la privatisation de la Poste à 14 h devant le siège de la Poste.

BUREAU DE CHATEAU ROUGE

15EME JOUR DE GREVE

Aujourd'hui le 21 septembre 2009, l'ensemble du Personnel du Bureau de Poste de Paris Château Rouge est en grève à l'appel des syndicats CGT, SUD, CFDT.

Le personnel revendique :

- Abandon des projets Bienvenue à La Poste, organisation du temps de travail (loi du 20 août 2008).
- Maintien des rythmes de travail.
- Maintien des effectifs.
- Respect du droit à congé.

Largement applaudi par l'ensemble des grévistes sous le péristyle du Louvre, le personnel exige toujours l'ouverture de véritables négociations.

La lutte continue jusqu'à satisfaction des revendications.